



**Sainte-Martine**  
Entre terres et rivières

---

# AVIS PUBLIC

---

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-436

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 avril 2023, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

**Numéro :** 2023-436

**Objet :** Règlement modifiant le règlement numéro 2022-418 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de retirer les exigences d'approbation d'un PIIA pour un projet de démolition

Ce règlement est entré en vigueur le 22 juin 2023, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 28 juin 2023

Joanie Ouellet  
Directrice des affaires juridiques et  
contractuelles et greffière adjointe

